

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Appel à projets Inser’Sport Seine-Saint-Denis**

**ANNEXE « PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU PROJET »**

|  |  |
| --- | --- |
| Rappel du nom du porteur de projet : |  |

*Les candidat.e.s peuvent répondre sous format libre, mais devront s’attacher à répondre aux différentes questions posées ci-dessous.*

1. **La présentation du porteur de projet** : atouts, expérience, exemples de projets réussis en matière de mobilisation par le sport, d’insertion professionnelle, d’accompagnement des publics en insertion ;
2. **Vos propositions quant aux actions à mettre en œuvre** (cf. cahier des charges de l’appel à projets) :
   1. L’analyse et le diagnostic préalables qui fondent l’intention ;
   2. Les objectifs cibles : nature du public cible (allocataires du RSA, demandeur.euses d’emploi, public jeune 16 - 30 ans, jeunes accueilli.es au titre de l’aide sociale à l’enfance, personnes en situation de handicap, habitant.es des quartiers prioritaires) ; nombre de personnes visées par l’action (dont part du public féminin) ;
   3. Le descriptif détaillé de l’action ou des actions proposée(s) ;
   4. Les outils, partenariats et éléments de méthodes mobilisés pour atteindre les publics visés et pour les mobiliser tout au long de l’action (dans le cas d’un consortium, merci d’expliquer la façon dont vos interventions et expertises respectives se complèteront) ;
   5. Les ambitions en matière de résultats et d’impact ; les modalités de suivi et d’évaluation au fil de l’action ; les indicateurs quantitatifs et qualitatifs proposés ;
   6. Le phasage de la mise en œuvre ; les ressources humaines et matérielles mobilisées ; les modalités d’animation et de gouvernance, de prise de décision, de gestion du projet… (merci de préciser combien de personne seront mobilisées pour l’équipe projet ;
   7. Date de démarrage prévisionnelle de l’action et durée prévue ;
   8. Adresse ou les lieux où se déroulera l’activité (ex : une enceinte sportive : en donner le nom et l’adresse) ;
   9. Montant du financement demandé et coût total du projet (pour rappel, l’AAP permet un financement maximal de 40 000 € par action, en fonctionnement, et à hauteur de 80% maximum du coût total du projet) ;
   10. Comment comptez-vous toucher les allocataires du RSA (ou autre public ciblé –le cas échéant, précisez) ?
   11. Votre action est-elle nouvelle ou s’agit-il d’un renouvellement ?
       1. S’il s’agit d’un renouvellement, quels ont étés vos résultats (qualitatifs et quantitatifs) passés ?
       2. S’il s’agit d’un renouvellement, en quoi le soutien du Département est-il nécessaire à la poursuite de votre action ?
3. **Pouvez-vous préciser** :
   1. La façon dont vous comptez impliquer les personnes accompagnées dans le projet ;
   2. La façon dont vous prenez en compte l’égalité entre les femmes et les hommes ;
   3. La façon dont vous prenez en compte les enjeux d’égalité des chances et de lutte contre les discriminations ;
   4. La façon dont vous prenez en compte les enjeux de transition écologique et de responsabilité sociale des organisations ;